



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

www.cfdtpsarennes.fr

contact@cfdtpsarennes.fr

Que d'argent et d'énergie pour « YES FACTORY » !!!!



Il serait bon que notre Direction déploie autant d'argent et d'énergie pour gérer la propreté des aires UEP, des vestiaires et des toilettes !

Le cadre de vie des salariés est indéniablement un facteur clé en matière de qualité de vie au travail.

L'accord QVT signé par la CFDT, prévoit un audit de l'ensemble des sites du Groupe dans le 1^{er} semestre 2020. Nous attendons par conséquent avec impatience celui-ci afin que la Direction Générale puisse constater et agir sur l'état déplorable à Rennes !

➤ Certification des lieux de vie

Afin de garantir un cadre de vie qui réponde à cet objectif, au-delà même de la conformité aux seules règles d'hygiène et de sécurité, un état des lieux général de l'ensemble des sites France sera organisé dans les 6 mois suivant la signature de l'accord. Il sera conjointement piloté par la Direction Immobilière (DIMM) du Groupe et par le département Ingénierie Bâtiments Infrastructures et Environnement (IBIE) de la Direction Industrielle.

Cet état des lieux portera sur les sanitaires, les vestiaires, les locaux de restauration et les espaces UEP ou aires modules. Il visera à établir un bilan complet.

Les conclusions de cet état des lieux, ainsi que les plans d'actions qui en seront issus, feront l'objet d'une présentation aux partenaires sociaux à l'échelle locale et dans le cadre du suivi de l'accord.

Ils déboucheront sur une certification délivrée par la DIMM et IBIE, valable pour une durée de trois ans.

Par ailleurs, un suivi sera réalisé par le biais de points d'avancement à chaque évolution des schémas directeurs des sites et sera intégré à la démarche PMT de chaque site.